

Marche, le 10 novembre 2020

Chers parents,
Chers élèves,

Après un congé de Toussaint prolongé, la reprise des cours pour les écoles secondaires a été fixée par le Comité de concertation au lundi 16 novembre. Cette rentrée s'organisera selon le code rouge, vous trouverez ci-après ce que cela implique pour notre école à partir de la semaine prochaine et, en principe, jusqu'aux vacances de Noël.

1- Hybridation de l'enseignement

Pour les 2ème et 3ème degrés de l'enseignement secondaire, le nombre d'élèves présents simultanément dans les écoles doit être limité à 50% de la population habituelle. Cela signifie que, pour tous les élèves, les apprentissages se feront en alternant des temps de cours en présentiel et du travail à distance. De cette manière, le lien pédagogique pourra être maintenu et le décrochage évité. Quand les élèves ne seront pas présents en classe, le travail à distance pourra prendre des formes diverses: cours "en live" par visioconférence, exercices ou préparations à faire en autonomie, lectures, visionnement de vidéos...

Afin d'éviter à tous, élèves comme enseignants, de travailler dans des locaux où la promiscuité est bien souvent inévitable, nous avons choisi de répartir les élèves en demi-groupes pour tous les cours. La population de l'école sera divisée en un groupe 1 et un groupe 2, chacun de ces deux groupes viendra à l'école, en alternance, 3 jours une semaine et 2 jours la semaine suivante.

Exemple:

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Semaine 1	1 à l'école	1 à l'école	1 à l'école	1 à domicile	1 à domicile
	2 à domicile	2 à domicile	2 à domicile	2 à l'école	2 à l'école
Semaine 2	1 à domicile	1 à domicile	1 à domicile	1 à l'école	1 à l'école
	2 à l'école	2 à l'école	2 à l'école	2 à domicile	2 à domicile
Semaine 3	1 à l'école	1 à l'école	1 à l'école	1 à domicile	1 à domicile
	2 à domicile	2 à domicile	2 à domicile	2 à l'école	2 à l'école

L'horaire des cours reste inchangé et les élèves auront cours avec leurs professeurs habituels. La répartition des élèves et l'horaire, semaine par semaine, vous seront communiqués ce vendredi.

2- Fréquentation scolaire et importance des cours et travaux à distance

Contrairement aux derniers mois de l'année scolaire dernière, **l'obligation scolaire est pleinement d'application**. Toute absence aux cours en présentiel devra être justifiée par un écrit des parents ou un certificat médical, selon les règles communiquées en début d'année. Pour le travail à distance, il est essentiel que chaque élève fasse le maximum pour être présent si l'enseignant programme une visioconférence. Quel que soit le type de travail demandé à domicile, il est important que cela soit fait consciencieusement et remis aux professeurs selon les consignes données.

Par ailleurs, nous pouvons trouver des solutions, notamment l'accès à nos locaux et à du matériel informatique, pour les élèves qui en auraient besoin. N'hésitez pas à signaler tout problème de cet ordre à l'éducateur référent de chaque année aux adresses suivantes: educateurs3e@elmarche.be, educateurs4e@elmarche.be, educateurs5e@elmarche.be, educateurs6e@elmarche.be

Aussi, dans le cadre d'un projet pilote, les élèves de 4ème recevront cette année un ordinateur portable de type "chromebook", qu'ils pourront utiliser à l'école et à la maison, jusqu'à leur rhéto. Ce matériel, attendu au départ pour janvier, devrait nous être livré très bientôt. Nous espérons pouvoir effectuer la distribution aux élèves d'ici la fin du mois de novembre. Un courrier spécifique adressé aux parents de 4ème reprendra toutes les infos utiles sur ce projet.

3- Cours d'éducation physique

La circulaire de rentrée ne nous autorise plus à organiser les cours d'éducation physique de manière "classique". En effet, ces cours sont suspendus et seront remplacés par des activités éducatives en classe sur le thème du sport ou de l'éducation à la santé avec l'enseignant d'éducation physique. Les professeurs pourront néanmoins proposer des activités que les élèves pourront réaliser seuls en distanciel (course à pied, défis sportifs...).

4- Sécurité sanitaire et gestes barrières

Outre ces mesures organisationnelles, les gestes barrières que sont la distanciation sociale, le port du masque et la désinfection des mains restent plus que jamais d'application. Du gel hydroalcoolique et du spray désinfectant pour surfaces sont disponibles dans les locaux et couloirs. De plus, chaque élève recevra à la rentrée un flacon de gel désinfectant offert par le Saupont (entreprise de travail adapté à Bertrix).

5- Repas

Que ce soit pour les membres du personnel ou pour les élèves, la prise des repas constitue un moment très délicat, d'un point de vue des précautions sanitaires. Afin d'éviter que les élèves ne côtoient ceux des autres groupes, la circulaire stipule que les repas seront pris en classe. L'école ne peut plus proposer de sandwiches ou repas, chaque élève devra donc apporter son pique-nique et il ne sera plus possible de réchauffer des plats sur place. Le repas sera encadré par le professeur qui termine la matinée avec le groupe. Nous encourageons les élèves à aller ensuite prendre l'air, dans le respect de la distanciation sociale.

Les autorisations de sortie sur le temps de midi restent d'application. Les élèves concernés pourront sortir sur présentation de leur carte d'étudiant qui en atteste au professeur encadrant le temps de midi.

6- Internat

L'internat reste ouvert et à disposition des familles. Le découpage de nos différentes semaines vous permet de récupérer votre fils/fille le mercredi midi ou de l'amener le mercredi soir, suivant ses jours de présence à l'école. Néanmoins, si vous le souhaitez, il est possible qu'il/elle puisse rester la semaine entière à l'école. Un accès à un espace de travail (avec

ordinateur) sera possible toute la journée. Afin de nous organiser au mieux, merci de vous manifester et de nous préciser si votre enfant sera présent la semaine entière (et ce pour toute la période du 16/11 au 18/12) via l'adresse mail : stlaurent@elmarche.be

7- Accès au numérique

- Si certains rencontrent des soucis d'accès à leur boîte mail ou à classroom, il est important de le signaler sans attendre aux éducateurs, par mail ou par téléphone.
- Comme nous l'avons indiqué plus haut, il est possible d'avoir accès à un ordinateur à l'école. Les élèves intéressés doivent s'inscrire auprès de leurs éducateurs, qui veilleront au respect des 50% de présence dans l'école et à la disponibilité des locaux.
- Nous vous rappelons également les endroits accessibles à Marche et à Hotton pour bénéficier d'un accès à un espace internet et d'ordinateurs. Ces endroits sont disponibles sur réservation également :
 - le centre de support télématique de Marche: Mme Giet - 084/32.70.54
 - e-square marchois: Mme Schonne : 0491/96.33.65
 - Hotton : EPN biblio'Tic : Mme Viviane Philippart : 084/36.78.42
- Par ailleurs, la commune de Marche finalise un règlement communal permettant aux élèves marchois, moyennant quelques démarches, de bénéficier d'un petit coup de pouce financier à l'achat de matériel informatique. Dès que nous aurons plus d'informations, nous reviendrons vers vous et pourrons fournir aux élèves qui en feront la demande une attestation permettant de rentrer leur dossier à la commune.

8- Ouverture de l'école les 12 et 13 novembre

Comme les autres écoles, l'institut Saint-Laurent n'est pas fermé les 12 et 13 novembre. Nous pourrions donc accueillir, de 8h20 à 16h10, des élèves dont les parents n'ont pas d'autre solution de garde. Dans la mesure du possible, merci de nous signaler au préalable si vous souhaitez que votre enfant soit accueilli à l'école l'un de ces deux jours.

9- Évaluations

Dans nos derniers courriers, nous avons déjà insisté sur l'importance, pour chaque élève, de travailler de manière régulière et de saisir toutes les occasions pour attester de ses compétences. Une circulaire devrait nous parvenir prochainement pour baliser la suite de cette année en ce qui concerne les évaluations et les conseils de classe. Nous reviendrons vers vous quand nous en saurons plus.

Ces nouvelles dispositions bousculent nos habitudes à tous, mais elles sont nécessaires pour que l'école puisse continuer à fonctionner et pour que la lutte contre la pandémie porte ses fruits. L'évolution de la situation sanitaire déterminera la suite de cette année scolaire, nous verrons comment l'enseignement dans son ensemble devra s'adapter à un contexte sans cesse changeant. Quoi qu'il en soit, nous veillerons à mettre tout en oeuvre pour que chacun de nos élèves poursuive sa scolarité dans les meilleures conditions.

Bien cordialement,

Charlotte COERTEN
Directrice adjointe

Jérôme TONDAT
Directeur